



PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : HE1

FORMACODE : 24049

Objectifs de la formation :

Cette habilitation électrique HOB0-HOV permet d'accéder sans surveillance aux locaux d'accès réservés aux électriciens en basse tension et haute tension. Le personnel habilité ne peut pas réaliser des travaux de réarmement ou de remplacement (lampe, fusible, etc.). Cette formation permet d'obtenir son attestation de réussite pour Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE HOB0/HOV

Références juridiques

- *Références juridiques :*
- *Décret n° 2016-1318 du 5 octobre 2016 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage*
- *Le Code du travail fixe les règles à respecter lors des opérations sur ou au voisinage des installations électriques, à l'exception des ouvrages de distribution d'énergie électrique et des installations de traction électrique (articles R. 4544-1 à R. 4544-11)*

Préambule

1. Introduction à la sécurité électrique 1 heures

- 1.1. Les dangers du courant électrique.
- 1.2. Les zones à risques électriques.

2. Les principes de base de l'électricité : 1 heure

- 2.1. Les grandeurs électriques (tension, intensité, résistance).
- 2.2. Les effets du courant électrique sur le corps humain.

3. Les installations électriques : 1 heure

- 3.1. Les différents types d'installations (BT, HTA).
- 3.2. Les équipements de protection individuelle et collective.

4. Les consignes de sécurité : 1 heure

- 4.1. Les règles de circulation et de travail en zone électrique.
- 4.2. Les procédures d'intervention en cas d'accident électrique.

5. Exercices pratiques : 2 heures

- 5.1. Mise en situation d'intervention à proximité d'installations électriques.
- 5.2. Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI).
- 5.3. Application des consignes de sécurité lors d'interventions non électriques à proximité de zones électriques.

6. Évaluation des connaissances et des compétences acquises : 2 heures

- 6.1. Questionnaire théorique.
- 6.2. Exercices pratiques sous supervision



PROGRAMME DE FORMATION

Référence interne : HE1

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire écrit pour évaluer les connaissances théoriques acquises.

- Mise en situation pratique avec observation des gestes et comportements des stagiaires.
- Évaluation des compétences individuelles à appliquer les mesures de sécurité lors d'interventions non électriques
- à proximité des installations électriques.

Modalité de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises en matière d'intervention, l'employeur devra remplir l'attestation destinée au salarié

La norme NF C18-510 préconise un recyclage de la formation tous les trois ans. Cette périodicité peut toutefois être adaptée en fonction des tâches effectuées. Si les tâches s'effectuent de manière occasionnelle ou exceptionnelle, il peut être nécessaire de réduire cette périodicité.